



PÔLE RESSOURCES

Gestion Financière

Contacts : Antoine BÉAL - tresorier@loirebasketball.org ou Dylan SAVOI - dsavoi@loirebasketball.org

SYNTHÈSE DES RESSOURCES FINANCIÈRES MOBILISABLES EN LIEN AVEC LA CRISE COVID-19

MESURE	CONDITIONS	AIDE	CONTACT/RESSOURCES
FONDS DE SOLIDARITE	○ Perte de CA d'au moins 50%	1 000 € à 10 000 € / mois Octobre : Dépôt de la demande avant 31/12 Novembre : Dépôt de la demande avant le 31/01	https://www.economie.gouv.fr/covid19-soutien-entreprises/fonds-de-solidarite-pour-les-tpe-independants-et-micro# Se connecter sur l'espace particulier du site impôt.gouv > messagerie sécurisée > Ecrire > Je demande l'aide aux entreprises fragilisées par l'épidémie Covid-19
CHOMAGE PARTIEL	○ Être club employeur (Apprentissage compris)	Prise en charge à 100% de l'activité partielle par l'Etat et l'Unédic jusqu'au 31 décembre 2020, soit 100% du salaire net pour les salariés au SMIC et 84% environ du net pour les autres cas	https://activitepartielle.emploi.gouv.fr/aparts/
EXONERATION DE CHARGES SOCIALES	○ Être club employeur	Dispositif d'exonération de cotisations sociales	https://www.economie.gouv.fr/covid19-soutien-entreprises/delais-de-paiement-decheances-sociales-et-ou-fiscales-urssaf FAQ URSAAF
FFBB – RETOUR AU JEU	○ Déposer un dossier de RAJ avant le 31/12/2020 ○ Le projet doit avoir lieu avant le 31/06/2021	Subvention entre 200 et 1 000 € Montant doublé par la Ligue ARA (soit 400 € à 2 000 €)	http://www.ffbb.com/node/69684